



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 8 avril 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 Mars 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 9 avril 2002

**convention entre la ville de niort et la communauté d'agglomération  
de niort - mise à disposition d'un éducateur territorial des activités  
physiques et sportives et d'un agent d'animation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, M. Michel GENDREAU, Mme  
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard  
JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY,  
Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2002**

DELIBERATION D20020107

**Direction Ressources Humaines**

**convention entre la ville de niort et la communauté  
d'agglomération de niort - mise à disposition d'un éducateur  
territorial des activités physiques et sportives et d'un agent  
d'animation**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les programmes d'animation des centres de loisirs gérés par la Ville de Niort intègrent l'utilisation de la base nautique, ce qui implique que les agents affectés à cet équipement, transférés à la Communauté d'Agglomération de Niort, soient mis à disposition de la Ville de Niort du 8 au 12 avril 2002.

La mise à disposition s'effectuera à titre onéreux.

Dans ces conditions, je vous propose d'accepter la mise à disposition à mi-temps auprès de la Ville de Niort d'un éducateur des activités physiques et sportives et d'un agent d'animation et de m'autoriser à signer la convention correspondante.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise à disposition à mi-temps d'un éducateur des activités physiques et sportives et d'un agent d'animation dans les conditions précitées.

(Bernard BELLEC, Président de la C.A.N., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	1
Excusé :	

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)